

## L'ADMR en assemblée générale



L'ADMR en assemblée générale

Cette assemblée générale de l'association locale ADMR de Beaumarchès avait lieu le 20 juin, salle des félibres. Chantal Dubor, vice-présidente ouvrait la séance en remerciant les personnes présentes à cette assemblée. excusait Mme Ménal, présidente de la Fédération départementale du Gers ainsi que Madame Saint-Jeannet, directrice.

Après avoir vérifié le quorum, la vice-présidente donnait lecture du procès- verbal de la dernière assemblée générale du 12 septembre 2017 adopté à l'unanimité.

Rapport moral :

Madame Dubor souligne que l'association locale de Beaumarchès intervient exclusivement dans le champ de vie quotidienne pour permettre à chacun de bien vivre chez soi.

Au cours de l'année 2017, l'association est intervenue auprès de 121 bénéficiaires grâce à 25 salariées d'intervention, 2 salariées en mandataire et 2 personnels administratifs.

Charlotte Biscarat, secrétaire fédérale, bénéficie depuis le 1 juillet 2017 d'un temps plein. Elle se déplace au domicile des bénéficiaires afin d'étudier le suivi des dossiers, prendre en compte les évolutions des situations et assurer la qualité des services.

Chaque année, dans un souci d'amélioration, est élaboré un plan de formation de tout le personnel pour répondre au mieux aux souhaits des salariées et aux besoins de l'association.

Lors du dernier trimestre 2017, Charlotte Biscarat a eu le soutien administratif de Nicole Aranda, puis de Jennifer Bargat dont le contrat n'a pu être renouvelé.

Concernant l'activité pour 2017, une augmentation de 10 % est observée

Lors des congés annuels ou les absences de la secrétaire fédérale, un relais s'établit avec l'ADMR de Riscle. La mise en place de la plateforme Personia prend le relais téléphonique en l'absence de la secrétaire, les week-ends et jours fériés.

L'association a participé, dans le cadre de la communication, à une distribution de sacs à pains à laquelle ont participé les commerçants et les boulangeries de Marciac, Plaisance et Beaumarchès.

Elle peut également se réjouir de la communication auprès des communes voisines.

Les communes suivantes ont versé des subventions soutenant les actions : Lasserrade, Loulitzges, Saint-Aunix-Lengros, Couloumé-Mondébat et Beaumarchès.

Concernant la vie associative, comme tous les ans est organisé au moment des vœux, un goûter réunissant bénéficiaires, salariées et bénévoles, moment convivial très apprécié de tous.

À noter également qu'en 2017, l'association a renouvelé son adhésion à la Charte Nationale Qualité mise en place par la Direction Générale de la Cohésion Sociale.

L'objectif de cette Charte étant de soutenir et d'accompagner l'engagement des prestations dans l'amélioration de la qualité des services. Déjà engagée dans cette démarche qualité, l'association applique les six principes clés à respecter, à savoir : 1- Répondre de manière rapide et adaptée à chaque demande. 2- Fournir des informations complètes et fiables tout au long de la prestation. 3- Adapter les interventions à l'évolution des besoins du client. 4- Mettre au service du client, des intervenants compétents et professionnels. 5- Respecter la vie privée et l'intimité du client. 6- Faire évoluer les pratiques pour améliorer la satisfaction du client. Cette adhésion permet de dégager un plan d'améliorations que le Conseil d'Administration veillera à mettre en place. Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activités : la vice-présidente donne la parole à Madame Marie Christine Castet, secrétaire de l'association locale pour présenter le rapport d'activités pour l'exercice écoulé : 121 personnes aidées 14.880 heures d'intervention prestataire et 324 heures en mandataires (+ 10 % soit 1.368 heures) ; 22 communes desservies. 25 salariées d'intervention en mode prestataire, 2 salariées en mode mandataire et 2 personnels administratifs, représentant un total de 10.03 équivalents temps plein, 12 bénévoles.

Madame Castet commente la répartition des heures facturées par organisme financeur au sein du service d'aide à domicile, ainsi que la répartition des heures facturées auprès des usagers selon leur degré de perte d'autonomie (classification selon grille GIR). Elle commente également la répartition des usagers de l'association par commune et enfin la répartition du personnel et les actions de formation en 2017 : 104 heures de formation ont été dispensées en 2017 et 8 salariées ont bénéficié d'une action de formation, elle commente également la restitution de l'enquête annuelle de satisfaction avec un retour de 49 % (44 en 2016) et une satisfaction globale de 97 %. Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport financier : Madame Josette Maisonneuve, trésorière de l'association commente le rapport financier : compte de résultat de l'année 2017, bilan et répartition des charges.

Au titre de l'année 2017, les comptes de l'association présentent un déficit de 25 138.81€ Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Élection des administrateurs : Le Conseil d'Administration réuni le 4 septembre 2018 a coopté Françoise Pavan qui souhaitait intégrer l'équipe de bénévoles de l'Association locale.

Rapport d'orientation : la vice-présidente présente ensuite le rapport d'orientation 2018/2019. Ce rapport est composé d'objectifs déclinés au sein du projet de service.

À ce rapport, s'ajouteront les orientations prises au sein du réseau ADMR, orientations nationales, fédérales, en fonction de l'évolution du secteur et de la réglementation. Ainsi, pour l'année à venir, le « carnet de route » est d'ores et déjà composé des objectifs suivants :

- Poursuite de la démarche qualité. Dès le mois d'octobre 2018, des groupes de travail vont être mis en place afin de réaliser des évaluations internes au sein des associations
- Réflexion sur la mission des bénévoles dans l'association
- Poursuite des efforts de professionnalisation et de la démarche de prévention des risques professionnels. Visite aux bénéficiaires.

Suivi du plan de communication : Développer l'action au sein du territoire - Visite auprès des prescripteurs à renouveler - Réflexion autour du service « petite enfance ».

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Madame Sonia, Gauté assistante sociale CD32 se félicite de rencontrer physiquement les responsables de l'association avec qui, elle entretient d'excellents rapports professionnels. Gérard, Castet, conseiller départemental, souligne l'engagement financier de l'assemblée départementale en faveur de l'aide à domicile. Il félicite les salariées pour leur professionnalisme et se félicite de voir arriver de nouveaux bénévoles (denrée rare). Il souligne l'importance de l'association qui doit rester un service de proximité et qui a une grande importance comme employeur. Il fera tout son possible pour que ce service de qualité reste sur ce territoire.

Madame Chantal Dubor adresse remerciements et félicitations aux personnels intervenant pour leur professionnalisme, leur disponibilité et leur volonté à poursuivre leur formation afin de répondre de façon adapté aux besoins des usagers. Elle tient également à associer à ses remerciements, la secrétaire Charlotte Biscarat pour son implication, son important travail d'écoute qui permet ainsi de prendre en compte toutes les demandes pour réaliser au mieux sa mission.

Elle tient également à remercier Aurélie Guerra et Colette Tonnis pour leur investissement dans leur travail. Elles ont dû quitter l'association pour raison de santé. Elle se félicite de pouvoir accueillir de nouveaux bénévoles au sein de l'association. remercie chaleureusement tous les bénévoles, sans eux rien ne serait possible, ils œuvrent pour que vive l'association. Elle précise qu'une demande de subvention sera adressée auprès de toutes les communes du territoire que couvre l'association.

Elle souligne que le soir de Noël, un groupe de bénévoles organise un repas avec une participation de 5 €, pour que, ce soir-là, personne ne reste isolée. S'inscrire auprès de Bernadette Bellocq ou auprès du secrétariat qui transmettra. Le faire savoir autour de soi.

Elle clôture l'assemblée générale en invitant l'assistance à partager le verre de l'amitié.



20190620\_152157-1.jpg